

Compte rendu conseil municipal Mercredi 20 juin 2014, 20h00

Présents : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

Absents excusés : SAPIN Isabelle (Procuration BRETTE-GARCIA Béatrice), ROIRAND Nathalie (Procuration NOVARINI Michel), FILLATRE Rachael (Procuration LASSIS Henri), BEZOLLES Christophe (Procuration PUYAL Jean-Pierre), RAMBOUR Bertrand, SANGAY André

Absent :

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2014, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, 1^o adjointe au Maire.

Monsieur PUYAL Jean-Pierre a été nommé secrétaire de séance

Ce conseil est au 20 juin 2014 par obligation de la circulaire du Ministère de l'Intérieur par rapport à la désignation des Grands Electeurs.

Election de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants au Conseil Municipal au scrutin de liste, pour les élections sénatoriales du 28/09/2014

La liste Valence pour Tous, Tous pour Valence propose :

M. NOVARINI Michel, Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, M. PUYAL Jean-Pierre comme délégués titulaires.

Mme BRETTE-GARCIA Béatrice, M. LAPEYRE Bernard, Mme MESTRE Monique comme délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 12

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Sont élus délégués titulaires : NOVARINI Michel, Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse et M. PUYAL Jean-Pierre

Sont élus délégués suppléants : Mme BRETTE-GARCIA Béatrice, M. Bernard LAPEYRE et Mme MESTRE Monique.

Demande d'achat d'une partie de la parcelle cadastrée section AN 384 à Mr et Mme GRAZIDE

Lecture est faite de la lettre de M. et Mme GRAZIDE / ARDIT

La commune a acheté 2 jardins au prix de 7 € le M2 en 2013 Proposition de vente de ladite parcelle à ce prix.

Les frais de bornage par un géomètre seront à la charge de M. et Mme GRAZIDE / ARDIT

Voté à l'unanimité

Nomination d'un délégué du Conseil Municipal au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse se propose pour représenter le Conseil Municipal au sein du Comité National d'Action Sociale

Voté à l'unanimité

Autorisation spéciale de signature au Maire pour les marchés des travaux du mur de soutènement de la rue des remparts

Un dossier de péril imminent a été adressé au Tribunal Administratif pour faire reconnaître l'urgence des travaux.

Afin de réaliser les travaux, il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation spéciale au Maire de signer les marchés desdits travaux (estimation 109 772 € HT soit 131 726 TTC plus les honoraires du bureau d'études et du bureau de contrôle).

Voté à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux du mur de soutènement de la rue des remparts et plan de financement

Dépenses

Montant HT : 109 772 € HT

TVA : 21 954 €

Total TTC : 131 726 €

Recettes

Conseil Général (35 %) : 38 420 €

Etat (DETR) (20 %) : 21 954 €

Prêt (45 %) : 71 352 €

Il sera également demandé une dérogation pour commencer les travaux avant l'attribution de subvention.

Modification du temps d'emploi de l'ATSEM et de l'Adjoint d'Animation

Mme BRETTE-GARCIA Béatrice présente ces modifications :

Mme Virginie COMMERE travaille actuellement 31 H plus 4 heures complémentaires
Proposition est faite de passer son temps contractualisé à 33 heures.

Mme Laetitia DAVEZAC travaille actuellement 29 H plus 4 heures complémentaires
Proposition est faite de passer son temps contractualisé à 31 heures.

Vote concernant le nouvel horaire de Mme COMMERE Virginie :

Voté à la majorité (2 voix contre, Mme VERZENI Chantal, M. CAPERAN Paul, 0 voix abstention)

Vote concernant le nouvel horaire de Mme DAVEZAC :

Voté à l'unanimité

Décision sur contrat-service-civique

M. LASSIS Henri après recherches d'information propose d'abandonner cette démarche pour l'instant.

Cette proposition de M. LASSIS est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Décision de mise en vente de l'ancienne gendarmerie, rte d'Auch et de la Maison du Port, rte Neuve

L'ancienne Gendarmerie est composée de 6 logements et d'un bâtiment indépendant ; surface 3 998 m² terrain compris. Il est proposé de mettre en vente ce bâtiment inutilisé.

Mme VERZENI Chantal et M. CAPERAN Paul ne s'opposent pas à cette vente à condition que ce soit pour l'école Maternelle future.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Maison du Port, rue Ernest Vila. Il est proposé de mettre en vente ce bâtiment inutilisé

Vote : Contre : 1 (M. Capéran) Abstention : 1 (Mme Verzeni) Pour : 11

Révision des différents tarifs communaux de location ou de prestation

Tickets de Cantine

Actuellement le ticket de cantine est de 2,10 € ; ce tarif n'a pas été réévalué depuis 3 ans ; proposition de le porter à 2,30 €.

Contre : 2 (Mme VERZENI Chantal et M. CAPERAN Paul) Abstention : 0 Pour : 11

Proposition de passer de 2,60 € à 2,80 € le prix pour les communes voisines

Contre : 2 (Mme VERZENI Chantal et M. CAPERAN Paul) Abstention : 0 Pour : 11

Proposition de passer de 3,30 € à 3,50 € pour le reversement des repas du CCAS

Contre : 2 (Mme VERZENI Chantal et M. CAPERAN Paul) Abstention : 0 Pour : 11

Location Salle des fêtes

Tarifs inchangés ; il est précisé que les associations bénéficieront de la gratuité de location pour leur 1^{ère} utilisation de l'année.

Le chauffage sera à la charge des utilisateurs

Voté à l'unanimité

Salle du judo

Au vu des prochains travaux effectués pour la protection des tatamis, il est proposé de ne plus louer la salle du judo

Contre 0 Abstention : 1 (M. CAPERAN Paul) Pour : 12

Salle de la Chasse

Il est proposé de ne pas changer le tarif (50 €)

Voté à l'unanimité

Redevance au Port

Proposition :

Prix par bateau : 8 € la 1^{ère} nuit et 5 € les nuits suivantes

Voté à l'unanimité

Bibliothèque

Il est proposé de ne pas changer le tarif (3€)

Voté à l'unanimité

En ce qui concerne les loyers de la Commune, ceux-ci ne peuvent être révisés qu'au départ du locataire ou à échéance du bail selon l'indice INSEE des loyers

Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal

Après lecture par Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse du modèle de délibération, l'indemnité est **votée à l'unanimité**.

Compte rendu des commissions

M. LASSIS Henri : 620 bulletins municipaux ont été distribués avec des retours positifs sur la forme et le contenu ; Il est en ligne sur le site de la Commune ainsi que les comptes rendus.

M. NOVARINI Michel a assisté à une réunion du **Syndicat d'électrification**

Une étude sera menée gratuitement de leur part pour l'enfouissement de réseaux ; ces travaux sont à prévoir en 2015 voire en 2016

Les chantiers jeunes démarrent le 30 juin : 3 groupes d'adolescents (9 puis 6 et encore 6 jeunes)

M. LAPEYRE Bernard dit que le réseau sera renforcé et que pourront être installés 2 réverbères aux Capots, plus un autre à l'écluse.

M. LAPEYRE Bernard dit qu'un incident sans gravité heureusement a touché M. Damien MENASPA qui utilisait du produit pour nettoyer la Place ; ce qui le conforte ainsi que le Conseil Municipal dans la nécessité d'équiper de protections les employés municipaux.

Un devis pour l'achat de table a été demandé (20 tables pour la somme de 400 €)

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse a assisté à la Préfecture à une réunion au cours de laquelle il a été confirmé que les **travaux du chemin entre le Port et l'Abbaye de Flaran** débuteraient en septembre 2014.

Nous avons reçu un **avertissement de la Préfecture concernant la restauration collective à l'école maternelle** ; que les visites faites en 2009 puis en 2011 n'avaient pas été suivies d'effets et donc qu'il est urgent aujourd'hui d'agir par rapport aux remarques faites.

M. PUYAL Jean-Pierre dit qu'il a reçu M. CASABONNE qui a proposé de **faire don à la commune de Valence d'une exposition de 18 panneaux de photos de Yann Arthus - Bertrand sur l'Algérie vue du ciel**; et qu'il souhaiterait qu'une association fasse vivre cette exposition ; il a, à cet effet, contacté des membres de la Cavéa.

La Mairie devrait signer avec cette association une mise à disposition de cette exposition charge à elle de l'exposer au moins une fois l'an.

Vote à l'unanimité pour accepter le don de M. CASABONNE.

Une convention de mise à disposition de cette expo sera rédigée entre la Mairie et la Cavéa.

La séance est levée à 21h45